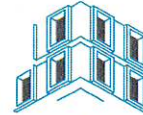




Département du Calvados  
Mairie de TREVIÈRES  
17 Place Charles Delangle  
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA  
RECONSTRUCTION  
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-deux, le 17 octobre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1<sup>er</sup> adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2<sup>ème</sup> adjoint, Frédéric FOSSEY - 3<sup>ème</sup> adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Delphine BOULOT,

**Étaient excusés :** Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Patrick WATERS), Martial LEGROS (pouvoir donné à Valérie TANQUEREL), Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Mireille DUFOUR)

**Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Françoise DUSSERT-SARTHE en tant que secrétaire de séance.**

**Ordre du jour :**

1. Validation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022
2. Présentation du projet de l'association « Hespérides » : jardin-forêt sur le terrain du Beau Moulin
3. Projet INOLYA
4. Récupérateurs d'eau de pluie : devis et demande de subvention
5. Appel à projets « Aménagement et requalification des espaces publics non urbains »
6. Projet scolaire « Apprendre dehors »
7. Désignation d'un élu correspondant incendie et secours
8. FREDON Normandie : désignation d'un référent sur le sujet de la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine / identification d'une personne en charge de la surveillance des ambrosies
9. Avenant à la convention avec Isigny-Omaha Intercom pour les heures de ménage de la MSAP
10. Fixation des Attributions de Compensation 2021 en lien avec le SIARB
11. Convention avec le SDIS pour le contrôle des points d'eau communaux : poteaux et réserves incendie
12. Appel à projets « La rue aux enfants »
13. Bail dérogatoire : local communal rue des écoles
14. BP71103 – Camping : annulation de la délibération n°2021-24-3 (affectation du résultat)
15. BP71103 – Camping : affectation du résultat 2020
16. BP71103 – Camping : modification budgétaire
17. Compte rendu des commissions
18. Questions diverses

**1. Validation du procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 20 septembre 2022.

**Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.**

**2. Présentation du projet de l'association « Hespérides » : jardin-forêt sur le terrain du Beau Moulin**

Une nouvelle association souhaite créer un jardin-forêt / forêt comestible sur le terrain communal que nous avons identifié dans le cadre de notre initiative alimentaire pour un projet de maraîchage bio. Les représentants de cette future association viennent vous présenter leur projet.

**Teneur des discussions :**

3 membres bénévoles nous ont présenté le projet de l'association "Hespérides" : jardins - forêt sur le terrain du Beau Moulin. Ce projet correspond dans son intégralité à l'initiative territoriale du PAT. Les membres de l'association le "Danub" à Mosles proposent leur savoir faire pour les accompagner dans le choix des plants, des arbres etc.

Ce projet a pour objectif d'être un lieu de loisirs, de partage avec les habitants de la commune et des communes environnantes. C'est un projet très séduisant.

**3. Projet INOLYA**

INOLYA a présenté un projet de construction de logements qui s'élève à 4 400 000 €. Leur plan de financement n'est pas finalisé pour le moment ; une réflexion est à engager concernant le terrain communal (vente, donation etc.).

**Teneur des discussions :**

Suite à la présentation détaillée du plan de financement, il est proposé de reporter ce point au prochain conseil municipal du mois de novembre après l'avoir retravaillé en atelier.



#### 4. Récupérateurs d'eau de pluie : devis et demande de subvention

Une aide de l'Agence de l'Eau est possible pour nous accompagner dans l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie. Pour la mobiliser, il faut un minimum de dépense de 10 000 € TTC. Nous avons donc demandé une réactualisation des devis aux entreprises sollicitées cet été.

AGRI BESSIN : 8 820 € HT soit 10 584 € TTC – livraison offerte - La 2<sup>ème</sup> entreprise n'a pas répondu à ce jour.

##### Teneur des discussions :

Après réactualisation des devis aux entreprises la proposition d'achat de 3 récupérateurs d'eau de pluie est validée. Le devis d'AGRI BESSIN d'un montant de 8 820€ HT est validé. Une demande d'aide va être faite près de l'agence de l'eau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'accepter le devis présenté par AGRI BESSIN (8 820,00 € HT soit 10 584,00 € TTC) pour la fourniture de 3 récupérateurs d'eau de pluie
- De solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition et à cette demande de subvention

#### 5. Appel à projets « Aménagement et requalification des espaces publics non urbains »

Nous avons jusqu'au 31 octobre pour déposer notre réponse à l'appel à projets « Aménagement et requalification des espaces publics non urbains ».

Le CAUE nous accompagne dans la rédaction de notre réponse et nous sommes en attente d'une étude de Monsieur CRAQUELIN concernant la rue des bretons. Les documents vous seront transmis dès que possible.

##### Teneur des discussions :

Présentation détaillée et lecture de plans sur l'Appel à projets "Aménagement et requalification des espaces publics non urbains" sur le cheminement des randonnées, sur les travaux des cours d'eau, zones de fraîcheur etc. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer notre candidature.

M. CRACQUELIN a fait une estimation d'un montant de 328.000€ pour les travaux de la rue des Bretons.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'approuver le programme d'aménagements pour améliorer et renforcer les mobilités douces (création de sentiers piétonniers, désimperméabilisation de trottoirs bitumés) et créer un îlot de fraîcheur,
- D'autoriser Madame le Maire à déposer la candidature de TREVIÈRES à l'appel à projets « Aménagement et requalification d'espaces publics non urbains » et à signer tous les documents nécessaires

#### 6- Projet scolaire « Apprendre dehors »

Dans la poursuite de leur projet « Apprendre dehors », les enseignantes nous ont remis le document joint à la note de synthèse.

##### Teneur des discussions :

Présentation du projet scolaire "Apprendre dehors" pour 2 classes de CP de l'école publique de Trévières. Ce projet a pour objectifs de permettre aux élèves d'être en contact avec la nature et trouver leurs places dans un espace naturel. Permettre aux élèves d'apprendre autrement et de répondre aux besoins des enfants.

Le projet va permettre à l'école de candidater à la labellisation E3D.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **D'accorder une subvention de 350 € pour le projet scolaire « Ecole dehors »**

#### **6. Désignation d'un élu correspondant incendie et secours**

Tel que prévu par le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022, nous devons nommer un élu référent incendie et secours.

**Teneur des discussions :**

La personne désignée pour être référent incendie et secours est M. Frédéric FOSSEY

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **De nommer Frédéric FOSSEY en tant que référent incendie et secours**

#### **7. FREDON Normandie : désignation d'un référent sur le sujet de la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine / identification d'une personne en charge de la surveillance des ambrosies**

Le Préfet nous invite à désigner un référent sur le sujet de la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine et sur l'identification des ambrosies.

Comme précisé dans le courrier joint à la note de synthèse, la même personne peut être désignée sur ces 2 thèmes et bénéficiera d'une formation de la FREDON.

**Teneur des discussions :**

Madame Valérie TANQUEREL, membre de la commission Urbanisme, Environnement et Développement se propose pour être référent à FREDON Normandie.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **De désigner Valérie TANQUEREL en tant que référente avec la FREDON Normandie**

#### **8. Avenant à la convention avec Isigny-Omaha Intercom pour les heures de ménage de la MSAP**

Isigny-Omaha Intercom propose la signature de l'avenant n° 2 (joint à la note de synthèse) pour déduire les semaines de congés de notre agent en charge de l'entretien des locaux (soit 10 heures au total), notre agent n'étant pas remplacé. Pour rappel, nous refacturons aujourd'hui 104 heures à 20 € soit 2 080 €.

**Teneur des discussions :**

La proposition de signature de l'avenant à la convention n°2 avec l'Isigny-Omaha Intercom des heures de ménage de la MSAP n'a pas été validé.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P C A X	P C X A	P C X A	P C X A	P C A X



Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P	C	X	A	
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P	C	X	A	

- De ne pas signer la proposition d'avenant d'Isigny-Omah Intercom pour l'entretien ménager de la MSAP

### 9. Fixation des Attributions de Compensation 2021 en lien avec le SIARB

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu les éléments d'information contenus dans le complément au rapport de la Clect 2019 adressé aux communes ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 22 septembre 2022 validant la révision libre des Attributions de Compensation en lien avec le SIARB ;

En application des dispositions du V de l'article 1609 nonies C du CGI, la communauté verse à chaque commune membre une attribution de compensation. Lorsque celle-ci est négative, c'est la commune qui effectue un versement au profit de la communauté de communes.

Les attributions de compensation permettent de maintenir les équilibres budgétaires des communes membres et de leur EPCI lorsqu'il y a transfert de compétences et de charges dans le cadre de la fiscalité professionnelle unique.

Il convient de rappeler que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) est chargée de procéder à l'évaluation des charges transférées, afin de permettre le calcul des attributions de compensation. La CLECT établit et vote un rapport détaillé sur les transferts de compétences.

La révision des Attributions de Compensation en lien avec le SIARB ayant été validée par le conseil communautaire, il appartient aux communes concernées de délibérer à la majorité simple sur le montant révisé.

Les AC provisoires 2021 au 31/12/2021 pour la commune de Trévières s'élèvent à : -10 498,50 €

L'évaluation pour la révision est de : + 2 409,80 €

La AC définitives 2022 pour la commune de Trévières s'élèvent à : - 8 088,70 €

#### Teneur des discussions :

Après en avoir connaissance le Conseil Municipal approuve les nouveaux montants d'attributions de Compensation induits par la révision libre 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P	X	C		A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P	X	C		A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P	X	C		A

- D'approuver les nouveaux montants d'attributions de compensation induits par la révision libre 2022.

### 10. Convention avec le SDIS pour le contrôle des points d'eau communaux : poteaux et réserves incendie

Lors de la visite du SDIS 14 pour contrôler nos deux nouvelles réserves incendie, ils nous ont proposé une convention (jointe à la note de synthèse) pour formaliser le contrôle de nos points d'eau communaux (le syndicat d'eau de Bernesq n'est plus habilité à le faire).

Objet de cette convention : « définir les modalités de réalisation par le SDIS 14 des opérations de contrôle technique des Points d'Eau Incendie (PEI) de la commune et recueillir les informations relatives aux contrôles réalisés, afin notamment de mettre à jour la base de données départementale de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et de permettre au maire de satisfaire à ses obligations en terme de pouvoirs de police administrative spéciale de la DECI. »

#### Teneur des discussions :

A ce jour la commune dispose de 18 poteaux et 5 réserves incendies, les membres du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention d'entretien avec le SDIS 14 pour une révision globale tous les 3 ans.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le SDIS 14

### 11. Appel à projets « La rue aux enfants »

Le groupe d'appui de la région Normandie, animé par l'ANBDD, lance son premier appel à initiatives avec l'appui du Collectif national des « Rues aux enfants, Rues pour tous » à l'origine de la démarche.

Une rue aux enfants, c'est quoi ? Il s'agit d'une rue ou d'une place normalement ouverte à la circulation motorisée que l'on ferme temporairement pour que les enfants puissent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité. Des barrières doivent être placées afin de délimiter la « Rue réservée au jeu ». Des installations de jeux peuvent être disposées, des animations proposées. Organisée en collaboration avec différents acteurs (collectivité, parents, associations...), cette journée est l'occasion pour les enfants de s'approprier leur environnement et de (re)découvrir leur ville.

Toutes les informations sur le site internet de l'ANBDD : <https://www.anbdd.fr/rues-aux-enfants-rue-pour-tous-lancement-du-premier-appel-a-initiatives-normand-2022-2023/>

#### Teneur des discussions :

Depuis plusieurs mois une réflexion est en cours sur l'organisation d'une manifestation "La rue aux enfants, rue pour tous". Une réunion est programmée le 26 octobre prochain. Un questionnaire est distribué aux enfants pour connaître leurs souhaits et envies.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- De répondre à l'appel à projets « la rue aux enfants »

### 12. Bail dérogatoire : local communal rue des écoles

Clément ANNE a testé plusieurs mois son activité de maraîchage bio dans notre local communal rue des écoles. Il a souhaité le rendre le 1<sup>er</sup> octobre.

Nous avons reçu une nouvelle demande d'installation de la part de Madame BUISSON qui souhaite ouvrir un salon de coiffure bio.

#### Teneur des discussions :

M. Clément ANNE agriculteur BIO occupait le local rue des écoles et a souhaité mettre fin au bail avec la commune le 1<sup>er</sup> octobre 2022. En remplacement, Madame BUISSON a fait une proposition pour ouvrir un salon de coiffure BIO. Les membres du Conseil Municipal souhaitent conserver ce local en local éphémère et solidaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P C A X	P C A X	P C X A	P C X A	P C X A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P C X A	P C A X	P C A X	P C X A	P C A X
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P C X A	P C X A	P C X A		

- De ne pas louer le local communal pour exercer une activité de coiffure (local dédié à une boutique

éphémère pour le lancement d'activité).

### 13. BP71103 – Camping : annulation de la délibération n°2021-24-3 (affectation du résultat)

La trésorerie de Bayeux nous demande d'annuler la délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2020.

Teneur des discussions : Le conseil municipal accepte d'annuler la délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- D'annuler la délibération n°2021-24-3

### 14. BP71103 – Camping : affectation du résultat 2020

Nous devons revenir sur l'affectation du 1068 au 31 Décembre 2020, car le déficit d'investissement ne doit pas être couvert par l'affectation au compte 1068. En effet, si les écritures de rattrapage d'amortissements avaient été passées au 31/12/2021, elles auraient généré une recette d'investissement.

Les écritures de rattrapage d'amortissement et de reprise de subventions des années 2020 et 2021 sont prévues au BP 2022.

Le conseil municipal, constatant que le Compte Administratif présente :

En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	52 030,19 €
. un résultat négatif pour l'exercice 2020	- 3 313,81 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	48 716,38 €

En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-2 608,97 €
. un résultat de l'exercice 2020	- 44 298,36 €
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2020	- 46 907,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

D'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2021

. Besoin de financement – affectation au compte 1068

En section de fonctionnement de l'exercice 2021

. le solde au compte 002 (Résultat reporté) 1 809,05 €

### 15. BP71103 – Camping : modification budgétaire

Le besoin de financement au 1068 n'avait pas lieu d'être prévu en 2020. Les crédits doivent donc être réimputés au 001.

Chapitre Articles	Débit	CRÉDIT
Investissement Recettes – article 1068	46 907,33	
Investissement Dépenses - Solde d'exécution d'inv. Report. - 001		46 907,33

Ces mouvements s'équilibrent en section d'investissement à 46 907,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :



Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P X C A	P X C A	P X C A	P X C A	P X C A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P X C A	P X C A	P X C A		

- **D'adopter la décision modificative sur le budget 71103**

## 16. Compte-rendu des commissions communales

### 17. Questions diverses

- Délégations exercées : sans objet
- Collectea : sensibilisation au tri – proposition de présentation du nouveau ramassage en novembre
- Travaux dans le cimetière au printemps 2023
- Organisation d'ateliers pour les décors de Noël
- Aire de lavage du SDIS
- Quelques dates :
  - 21/10 à 11h00 : Signature de la convention ORT
  - 21/10 à 20h30 : concert en hommage à Barbara – ADTLB
  - 29 et 30/10 : Festival de la pomme
  - 17/11 à 20h30 : Ensemble de Caelis et la Compagnie le Carrosse d'or – ADTLB
  - 15/12 : goûter de Noël des aînés
  - 17/12 : goûter de Noël des enfants
  - Fixer une réunion publique en novembre (Petites Villes de Demain)
  - Fixer la date de la prochaine réunion du conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40  
**La prochaine réunion est fixée au 22 novembre 2022 à 20h00**

### Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

122. Récupérateurs d'eau de pluie : devis et demande de subvention
123. Appel à projets « Aménagement et requalification des espaces publics non urbains »
124. Projet scolaire « Apprendre dehors »
125. Désignation d'un élu correspondant incendie et secours
126. FREDON Normandie : désignation d'un référent sur le sujet de la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine / identification d'une personne en charge de la surveillance des ambrosies
127. Avenant à la convention avec Isigny-Omaha Intercom pour les heures de ménage de la MSAP
128. Fixation des Attributions de Compensation 2021 en lien avec le SIARB
129. Convention avec le SDIS pour le contrôle des points d'eau communaux : poteaux et réserves incendie
130. Appel à projets « La rue aux enfants »
131. Bail dérogatoire : local communal rue des écoles
132. BP71103 – Camping : annulation de la délibération n°2021-24-3 (affectation du résultat)
133. BP71103 – Camping : affectation du résultat 2020
134. BP71103 – Camping : modification budgétaire

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
